

## 2016

### Redonnons des couleurs à l'Europe sociale

La protection sociale au XXI<sup>e</sup> siècle *Social Protection in the 21<sup>st</sup> Century*

Brando Benifei : Il faut libérer le potentiel de l'entrepreneuriat social

*Brando Benifei: « We need to unleash the potential of social entrepreneurship »*

Georges Dassis, Président du Comité économique et social européen

Numérique, le groupe Audiens mise sur l'anticipation

*Digital revolution, the group Audiens focuses on the anticipation*

## Édito

- 3 - La protection sociale au cœur de la lutte contre l'insécurité !
- 4 - *Social protection: the key to fighting insecurity!*

## A propos

- 5 - La protection sociale au XX<sup>ème</sup> siècle
- 6 - *Social Protection in the 21<sup>st</sup> Century*

## Folioles

- 7 - Visite d'études Ipse : Le Groupe Audiens à Madrid
- 7 - Booster les entreprises sociales en Europe
- 8 - Notre adhérent Ircem : l'Europe au cœur
- 8 - « Réenchanter l'Europe avec l'économie sociale et solidaire »
- 8 - L'Ipse aux Argus de l'innovation mutualiste et paritaire
- 8 - Hommage à un grand du Portugal et à un grand ami
- 9 - L'Ipse auditionné à la convention Internationale de la FNMF
- 9 - Actualité du Conseil d'orientation

## Dialogue

- 10 - Brando Benifei : Il faut libérer le potentiel de l'entreprenariat social
- 11 - Brando Benifei : « *We need to unleash the potential of social entrepreneurship* »
- 12 - Georges Dassis, Président du Comité économique et social européen

## Folioscopie

- 14 - Numérique, le Groupe Audiens mise sur l'anticipation
- 15 - *Digital revolution, the Group Audiens focuses on the anticipation*
- 16 - Adapter les retraites nationales à la libre circulation grâce aux points

## Foliofocus

- 19 - Entretien avec Philippe Frémeaux, éditorialiste à Alternatives Economiques

## Échotiers

- 21 - Le Royaume-Uni assouplit sa politique d'austérité ?
- 21 - Is the UK softening its austerity policy?
- 21 - Transposition de la directive Solvabilité II : les mauvais élèves
- 21 - Implementation of the Solvency II Directive: the latecomers
- 22 - L'OMS s'implique dans la santé des réfugiés et des migrants
- 22 - WHO gets involved in refugee and migrant health
- 22 - L'OCDE préconise le report de l'âge de départ en retraite en France
- 23 - TTIP : les partenaires sociaux demandent à être impliqués davantage
- 23 - Social partners want to be more involved in the TTIP negotiations
- 23 - Plateforme européenne contre le travail non déclaré : accord en vue
- 24 - Vers la création d'un Institut européen des Roms
- 24 - Le modèle social européen en crise
- 25 - COP21 : un accord véritablement contraignant ?
- 25 - Jean-Marie Pelt : le social et l'humain en un même cœur

## Reflets d'Europe

- 26 - Des bandes dessinées pour ne pas oublier
- 26 - Quel est le vrai visage des néerlandais ?

## Foliothèque

- 27 - À lire...

## Ipse

92, Boulevard de Magenta - 75010 Paris  
Tél. +33 1 40 37 13 88 - Fax +33 1 40 36 07 65  
europesociale@euroipse.org  
http://www.euroipse.org

FOLIO 69 décembre 2015 ISSN 1278-6160

Directeur de la publication :  
Dominique Boucher

### Rédacteurs :

Dominique Boucher,  
Kannishia Afonso, Pietro Romano

### Traductions :

Kannishia Afonso, Pietro Romano,  
Corporate Editions

Conception, réalisation et impression :  
Lillianne Camard

## AGENDA

Comité exécutif  
Mercredi 6 Janvier à 9h30

Commission Synergie  
Vendredi 15 Janvier à 9h30

Conseil d'Administration  
Mercredi 20 Janvier à 9h30

15<sup>e</sup> Colloque Professionnel  
Vendredi 29 à 9h00

# La protection sociale au cœur de la lutte contre l'insécurité !



**Dominique Boucher,**  
délégué général  
de l'Ipse

L'année 2015 ne restera pas dans les annales du temps comme celle d'un cru d'excellence dans la longue évolution de l'Homo Sapiens. Le Monde a su engendrer de nouveaux monstres qui ne sont en rien venus de générations spontanées. Ce qui s'est passé et se déroule étaient de fait inscrits dans la géologie observable par tout un chacun.

Ce que les Espagnols, les Belges, les Italiens et bien d'autres ont connu ces dernières années, les Français en ont souffert dès janvier et en format de cruauté élevé en novembre.

L'Europe tend à ressembler, de plus en plus, aux autres régions du monde. Les conflits, les guerres civiles s'exportent sur le continent, insidieusement, sans faire grand bruit d'abord et puis vient le son des explosions si meurtrières. Ce ne sont plus des Etats qui s'opposent. S'il n'y a plus de déclaration de guerre entre chancelleries, guerroyer n'est non plus affaire de seuls militaires. Les belligérants habitent les mêmes villes ou villages de tout un chacun. Même bénéficiant d'une structuration et d'une logistique étrangère, les assassins sont essentiellement des nationaux, nés dans le pays de leur forfait. Les tueurs, souvent très - voire trop - jeunes, exercent leurs crimes d'abord contre la jeunesse et ce qui fait de la vie sur terre un espace de communion et de liberté.

Cette sauvagerie inculte attaque d'abord notre civilisation et ses fondements que sont la démocratie, le vivre ensemble et la culture.

La peur marque les esprits. Les restrictions aux libertés fondamentales, un tantinet justifiables en un premier temps, renforcent aussi un climat de forte inquiétude, pour aujourd'hui et pour demain.

De tels actes de folie meurtrière visent à instaurer le rejet de l'autre, le renfermement. La cohésion sociale est ébranlée et le développement de l'économie s'en trouve sapé, sans la confiance.

De plus, les obstacles à la libre circulation coûtent énor-

mément. En effet, les économies des Etats membres de l'Union européenne sont des plus interdépendantes. Les contrôles renforcés aux frontières ne sauraient être qu'une réponse des plus ponctuelles. Signé il y a 30 ans, Schengen prévoit d'ailleurs ce retour temporaire en période de crise. Cet accord, permettant les libres circulations des personnes et des biens, a permis de cesser tant de perte de temps, donc d'argent, à des millions de travailleurs transfrontaliers et routiers, qui exportent les produits des entreprises, dont nombre de PME, partout en Europe. Rappelons de plus que la grande majorité des 141 articles de la convention d'application de Schengen organise la coopération policière et judiciaire entre les autorités nationales : plus de liberté et plus de sécurité! Remettre en cause Schengen tiendrait de la pure récession économique et humaine tant nos sociétés européennes, dès le beau Moyen-âge se sont construites par les échanges d'intelligence, de compétence et de commerce.

Les mutations auxquelles nos sociétés sont confrontées, les défis auxquels elles doivent faire face ouvrent beaucoup d'incertitudes, suscitent des angoisses. Ne citons que le défi environnemental ou les hommes sont plus en péril que leur planète, le digital challenge redoutable tant dans nos économies que pour nos cultures du vivre ensemble.

Nous ne sommes certainement pas pour autant condamner au repli sur soi et à l'inaction. L'émotion ne peut pas obérer la raison !

A contrario nous devons nous saisir de nouvelles opportunités pour redonner à espérer et faire vivre la solidarité. Des bonnes pratiques existent déjà pour cela, surtout porté par l'économie sociale et solidaire. L'Ipse s'emploiera en 2016 à révéler et encourager ces innovations qui font sens. Nous en ferons promotion avec nos adhérents mutualistes et paritaires, nos partenaires issus des mondes universitaires, associatifs, du monde du travail et de l'entreprise. Lutter contre l'insécurité sociale, en sus de leur métier d'opérateurs d'assurance de personnes, les entreprises de protection sociale savent faire, dans l'esprit de leur Charte européenne dont ils ont dotés l'Ipse.

Pour notre modèle social, notre culture et notre fraternité, les adhérents de l'Ipse, les partenaires de notre institut, sauront prendre toute leur place.

La protection sociale n'est-elle pas la plus grande représentation de notre citoyenneté commune, basée sur la justice et la responsabilité, base de la solidarité ? ■



*Le vieux monde se meurt,  
le nouveau tarde à apparaître  
et dans ce clair-obscur  
surgissent les monstres*

*Antonio Gramsci*

# Social protection: the key to fighting insecurity!



**Dominique Boucher**  
Executive Officer  
of Ipse

2015 will not go down in history as a choice vintage in the long evolution of Homo Sapiens. The World has given birth to new monsters that are anything but immaculate conceptions. The events that marked the year, and the realities we live with today, were foretold in the Earth's crust for all to see.

In January, and with even greater cruelty in November, France experienced the suffering that Spain, Belgium, Italy and many other nations have lived through.

Europe is looking increasingly like the rest of the world. Conflicts and civil wars are insidiously making their way onto the continent. They lie low at first, but the deafening sound of murderous explosions soon follows. Today's battles no longer pit states against one another. Declarations of war are a thing of the past, and soldiers are far from the only ones occupying the battlefield. The warring parties may hail from Main Street rather than faraway lands. While they take advantage of organizational methods and logistical assistance from abroad, the assassins often commit their crimes in their country of birth, and share the same citizenship as their victims. Often very young - indeed, too young - they direct their rage mainly against the youth of their country, and target places and events that promote kinship and freedom.

This ignorant savagery attacks first and foremost our civilization and the values in which it is grounded: democracy, culture and peaceful coexistence.

Fear makes for lasting impressions. Restrictions on fundamental freedoms, which might be grudgingly justifiable as an initial reaction, also reinforce a climate of deep anxiety now and in the future.

This agreement, which allows for free movement of persons and goods, has saved an extraordinary amount of time, and thus money, for millions of cross-border workers and transportation professionals, carriers who export products manufactured by EU companies, including many SMEs, all over Europe. We should also recall that the great majority of the Schengen Implementing Convention's 141 articles serve to organize police and judicial cooperation among national authorities: greater liberty and greater security! Challenging Schengen would be tantamount to prompting an utter economic and human recession, considering the vital role exchanges of knowledge, skills and goods have played in the development of our European societies ever since the Middle Ages.

The current transformations at work in our societies and the challenges our nations must face provoke considerable uncertainty and arouse a great deal of anxiety. The environmental challenge, which puts mankind in greater peril than the planet, and the digital transformation, a formidable task both for our economies and our tradition of peaceful coexistence, are but two examples.

Nonetheless, we are surely not doomed to inaction and identitarian closure. Reason must not fall prey to emotion!

On the contrary, we must seize new opportunities to restore hope and inspire a spirit of solidarity. In this regard, good practices already exist, particularly in the field of the social economy. In 2016, Ipse will strive to publicize and encourage these meaningful innovations. We will endorse them through the mutualist and paritarian organizations that make up our community, as well as our partners working in the fields of academia, NGOs, labor and business. Fighting against social insecurity is something social protection providers know how to do, in addition to their conventional occupation as insurers acting in the spirit of the European Charter they have adopted through Ipse.

To preserve, protect and enhance our social model, our culture and our ethos of fraternity, the Ipse community and our partners will play their full role.

After all, isn't social protection the greatest testimony to our shared citizenship, based on the values of justice and responsibility that constitute the foundation of solidarity? ■



*The old world is fading away,  
while the new world is but  
a dot on the horizon,  
and in these pre-dawn  
shadows the monsters loom.*

*Antonio Gramsci*

Such acts of madness aim to trigger intolerance and communitarian withdrawal. A lack of confidence weakens social cohesion and undermines economic development.

Moreover, obstacles to free movement have an extremely high cost. Indeed, the economies of European Union Member States are thoroughly interdependent, and strengthening of border controls must be a momentary response. The Schengen Agreement, signed 30 years ago, sets out the possibility of temporary reestablishment of border controls in periods of crisis.

# La protection sociale au XXI<sup>ème</sup> siècle

L'Europe peut s'enorgueillir d'avoir développé au cours du vingtième siècle des systèmes de protection sociale ambitieux, répondant au besoin de justice sociale, d'équité et régis par le souci d'universalité. Les niveaux de couverture et de générosité des systèmes varient fortement entre les pays mais ils existent partout.

Ces systèmes relèvent de la compétence nationale pour leur financement et organisation, dès lors l'histoire politique, économique et sociale de chacun des pays ont fortement influencé les caractéristiques des systèmes.

Développement économique et développement social sont liés, cependant si le premier autorise le second, ce dernier ne découle pas automatiquement du premier.

Le rôle des corps intermédiaires de la société civile (mutuelles, syndicats, organismes de prévoyance ...) a été crucial dans certains pays pour forcer les gouvernements nationaux à légiférer et organiser des systèmes de sécurité sociale. Sur le continent, l'activité professionnelle est souvent la porte d'entrée dans le système de sécurité sociale et dans ce cas les représentants patronaux et syndicaux participent à des degrés divers à la gestion des régimes. Obligatoires, ils organisent un partage équitable de la richesse économique par une redistribution des revenus et corrigent ou complètent le rôle de la fiscalité. Cette protection obligatoire a été complétée dans de nombreux États membres par des assurances sociales complémentaires soutenues, organisées et gérées par les mêmes acteurs de la société civile.

Le rôle structurel et stabilisateur de ces systèmes de protection sociale dans les moments de crise est reconnu dans le dernier rapport sur la situation sociale<sup>1</sup> de l'Union européenne qui souligne le rôle positif et important joué par les transferts de sécurité sociale dans la réduction du risque de pauvreté quels que soient les pays membres.

Certes les disparités entre États et, à l'intérieur de ceux-ci au sein de la population ne sont pas gommées. Ainsi les jeunes restent les plus touchés par la pauvreté de même que les personnes vivant dans des ménages connaissant le chômage. Les inégalités entre hommes et femmes restent flagrantes même si des progrès sont à signaler et la pauvreté touche plus la population en âge de travailler que les personnes âgées.

Aujourd'hui les plus âgés, plus nombreux et plus vieux, bénéficient de revenus de la sécurité sociale et souvent de prestations d'assurance complémentaires (santé et retraite) qui les mettent à l'abri de la pauvreté.

Par ailleurs, on assiste au sein de l'Union où la liberté de circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux est garantie, à une concurrence déloyale entre États due à la fois à des législations sociales très diverses et à des niveaux de prélèvements fiscaux et /ou sociaux fortement inégaux. Ce dumping social mis en avant au moment des élections européennes de 2014 n'est pas seulement un risque entre États mais une réalité au sein des États eux-mêmes. Il est temps de mener conjointement la réflexion sur les aspects sociaux, fiscaux et économiques dans l'UE.

Si nous avons pu apporter des réponses collectives à des risques individuels par des assurances sociales financées essentiellement par les revenus du travail, l'évolution actuelle de l'emploi en Europe fragilise les systèmes de protection sociale. Ces dernières années, on assiste en effet à de nouvelles formes de travail qui touchent les conditions de travail dont les rémunérations et donc la source principale du financement.

Le salariat a été la référence de nos systèmes continentaux de protection parce qu'il était intimement lié à la croissance économique de l'époque ; ses caractéristiques ont dessiné nos normes sociales jusqu'à et y compris les protections complémentaires proposées par les partenaires sociaux. La continuité des parcours professionnels a fait place à des carrières en dents de scie et à des statuts d'emplois précaires où la protection (légale et complémentaire) fait défaut. Les transitions professionnelles sont difficiles et entraînent parfois des pertes de droits.

Il est urgent de réfléchir à des systèmes correspondant aux situations actuelles d'emploi des hommes et des femmes.

Seule l'Europe pourra nous aider à dessiner un avenir plus serein dans le contexte économique mondialisé auquel nous sommes part. Les États de l'Union ont la responsabilité d'engager la réflexion en ce sens. Ceci n'enlève rien à leur compétence mais celle-ci doit prendre corps dans une cohérence qui supprimera la concurrence de nos systèmes fiscaux et sociaux. ■



**GABRIELLE CLOTUCHE**

Co-présidente  
du Conseil d'orientation  
de l'Ipse

<sup>1</sup> *Social Europe : aiming for inclusive growth – Annual report of the Social Protection Committee on the social situation in the European Union (2014)*

# Social Protection in the 21<sup>st</sup> Century

By : Gabrielle Clotuche, Co-President Ipse's of Orientation Council

Looking back at the 20th century, Europe can rightly pride itself on having developed ambitious social protection systems guided by principles of universality that satisfied a need for social justice and equity. The liberality of these systems and their levels of coverage vary widely from one country to the next, but they exist throughout the continent.

The financing and structure of these systems fall within the purview of national governments. As such, their features have been heavily influenced by the political, economic and social history of each Member State.

Economic and social development are linked. Nonetheless, while the former makes the latter possible, economic growth does not automatically engenders social progress.

The role of intermediary bodies within civil society (mutuals, trade unions, benevolent societies, etc.) were necessary in some countries to compel national governments to legislate and organize social security systems. In continental Europe, employment is often the gateway to the social security system. In these cases, employer and employee representatives participate at various levels in managing these schemes. As compulsory systems they organize a mechanism for sharing economic wealth equitably by redistributing income, thereby correcting or complementing the role of taxes. In many Member States, complementary social insurance supported, organized and managed by the same civil society actors rounds off this compulsory protection.

The structural and stabilizing function of these social protection systems in periods of crisis was noted in the most recent report on the social situation in the European Union, emphasizing the important and positive role played by social security transfers in all Member

States to mitigate the risk of poverty.

Clearly, disparities persist between and within Member States. Young people and individuals living in households affected by unemployment continue to be more exposed to poverty than other segments of the population. Gender inequalities remain flagrant, even though some progress can be noted. In addition, poverty affects the working-age population more than seniors.

Today Europe's oldest citizens, more numerous and more advanced in age, enjoy social security complementary insurance benefits (healthcare and pensions) that provide freedom from poverty.

However, with free movement of goods, services, people and capital guaranteed, the EU is experiencing unfair competition among Member States resulting from both highly diverse social legislation and wide disparities in tax and/or social charges. This social dumping, highlighted in the context of the 2014 European elections, is not simply a risk between countries but a reality within the countries themselves. It is time to come together for an exchange on the social, fiscal and economic attributes of the EU.

We have managed to provide collective responses to individual risks thanks to social insurance programs financed essentially by employment income, but current developments on the European labor market are eroding social protection. Recent years have seen the emergence of new forms of employment that have an impact on working conditions, including wages, the main source of funding.

The wage system, closely linked to economic growth when social protection systems were being

created, was traditionally the reference for protection mechanisms in continental Europe; its features shaped our social norms, up to and including complementary protection provided by social partners. Linear career paths have given way to erratic career developments and precarious employment status featuring a lack of protection (compulsory or complementary). Career changes are challenging and sometimes require workers to relinquish rights.

It is urgent to come up with systems that reflect the conditions in which men and women work today.

Europe alone can help us to bring about a more secure future in today's globalized economic context. It is the responsibility of EU Member States to initiate this debate. Without diminishing national prerogatives, social protection must materialize in a coherent framework that eliminates competition among Europe's various social and tax systems. ■

<sup>1</sup> *Social Europe : aiming for inclusive growth – Annual report of the Social Protection Committee on the social situation in the European Union (2014)*



## Visite d'études Ipse : Le Groupe Audiens à Madrid



Radio/TV, cinéma, industries graphiques et spectacles. Les partenaires sociaux, dans leur ensemble, mais aussi des personnalités participantes,

Fidèle à son identité européenne, l'Ipse promeut l'information et l'échange sur les systèmes de protection sociale des Etats membres de l'Union européenne.

Dans le cadre de ses visites d'études, l'Ipse a organisé un séminaire à Madrid pour le groupe Audiens, les 4 et 5 octobre. Les administrateurs du groupe ont pu rencontrer les partenaires sociaux de leurs métiers, des experts et des personnalités politiques de premier rang. Les différentes interventions ont mis en avant l'absence de réglementations en matière de protection sociale spécifiquement dédiées aux salariés des secteurs Médias,

ont fait œuvre de pédagogie quant à leurs spécificités, tout en déplorant que le gouvernement espagnol se refuse à développer une politique favorisant la création espagnole, s'abandonnant au simple consumérisme d'un marché avant tout dominé par la diffusion de productions trop souvent états-uniennes, sans grande consistance culturelle dans leur globalité.

Par ailleurs, ces deux journées riches en débats ont permis de montrer la vitalité du réseau européen de l'Ipse, grâce auquel d'autres visites seront organisées en 2016. ■

## Booster les entreprises sociales en Europe

Dans le cadre de sa présidence de l'Union européenne, le Luxembourg a organisé une conférence internationale sur l'entrepreneuriat social, les 3 et 4 décembre derniers. Cette manifestation marque une nouvelle étape dans la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Europe, après les événements organisés à Strasbourg (janvier 2014) et à Rome (novembre 2014). L'Ipse a participé aux deux journées de débats et d'échanges de bonnes pratiques, conclues par l'adoption de la Déclaration de Luxem-

bourg. Conviés par le ministre du travail luxembourgeois Nicolas Schmit, qui a énormément œuvré en faveur de l'ESS au cours des six mois de sa présidence, ses homologues français, italien, espagnol, slovaque et slovène se sont engagés à poursuivre leur coopération dans ce domaine. Par ailleurs, le ministre slovaque a annoncé que durant le deuxième semestre de 2016, lorsque son pays aura la présidence de l'UE, une conférence similaire sera organisée à Bratislava. ■



## Notre adhérent Ircem : l'Europe au cœur



Le 1er octobre, à La Ciotat, dans le cadre de son séminaire annuel en direction de ses administrateurs, le Groupe Ircem a sollicité l'Ipse pour présenter un panorama de la protection sociale dans l'Union européenne et son avenir. Pour y répondre, Kannishia Afonso-Ollivier, collaboratrice de l'Ipse en duo avec Marie-José Fleury, fondatrice du cabinet « L'Europe à la Une » ont répondu à cette mission du centre de formation agréé de notre institut. L'intervention a été ponctuée de réflexions, d'échanges et de débats sur les systèmes de sécurité sociale en place dans les autres Etats membres, ainsi que sur le fonctionnement des institutions de l'UE et leur impact sur le plan national. Partant avec des à priori sur l'UE quant à son supposé « interventionnisme » national en matière de protection sociale, cette intervention a permis de rappeler aux participants que les Etats membres disposent d'une souveraineté nationale dans ce secteur, où l'UE n'a que des compétences partagées ou d'appui.

L'interaction avec les administrateurs du Groupe ont également mis en avant l'appétence qu'avaient ces derniers concernant les questions liées à l'Europe. ■



## « Réenchanter l'Europe avec l'économie sociale et solidaire »

Comment l'Europe peut-elle constituer un levier de développement pour l'économie sociale et solidaire? Quels sont les instruments financiers dont les entrepreneurs sociaux disposent et quel rôle peuvent jouer les réseaux associatifs européens? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles a répondu l'évènement organisé par le Centre de ressources de l'économie sociale et solidaire à l'Hôtel de Ville de Paris, le 20 novembre dernier, et auquel Pietro Romano, collaborateur de l'Institut et aussi Jan Olsson et Denis Stokkink, membres de notre Conseil d'orientation, ont participé. Lors des débats en plénière et au sein des ateliers, a été constaté l'existence d'un fossé à combler entre d'une part les initiatives européennes méconnues de la part des entrepreneurs sociaux et d'autre part l'incapacité des institutions européennes à tenir compte davantage de la voix des acteurs de l'ESS. A cette relation « verticale » devrait donc s'accompagner une coopération européenne « horizontale » qui pourrait prendre la forme de réseaux d'associations. ■



## L'Ipse aux Argus de l'innovation mutualiste et paritaire



Dans le cadre de la 6e édition des Trophées des Argus de l'innovation mutualiste et paritaire, l'Ipse, représenté par Kannishia Afonso-Ollivier, faisait à nouveau partie du jury 2015. Après des échanges aussi riches que nourris, les 11 membres du jury ont tranché par vote à bulletin secret, sur la cinquantaine de dossiers de candidature reçue.

Les lauréats ont été dévoilés le 24 novembre dernier, lors d'une cérémonie organisée à cette occasion par l'Argus de l'assurance.

### PALMARÈS 2015

- Prix «**Responsabilité sociétale**» : Mutuelle Intériale, récompensée pour un robot d'assistance au maintien à domicile.
- Prix «**Qualité de service et relation adhérents**» : Mutuelle Intériale pour

son volet «accompagnement du cancer» dans son contrat de complémentaire santé.

- Prix «**Campagne de communication**» : Mutuelle Just pour sa campagne dotée du slogan «Une mutuelle juste et pas juste une mutuelle».

• Prix «**Prévention des risques**» : AG2R-La Mondiale pour son programme Care (pour Coaching des allergies respiratoires).

- Prix «**Utilisation des nouvelles technologies**» : MGEN pour son programme Vivoptim, un bouquet de services pour prévenir les maladies cardio-vasculaires.

• Prix «**Initiative de proximité / locale**» : Mutualité française Normandie pour son initiative de développement de la professionnalisation des activités de pairmulation©, ex aequo avec Mutuelle Just pour son offre «Ma ville ma santé : la mutuelle des administrés».

- «**Personnalité de l'année**» : Pascal Beubat, président du groupe Intériale. ■



## Hommage à un grand du Portugal et à un grand ami

Robalo Martins, secrétaire général de la mutualité du Montepio Geral, nous a quitté en cet automne 2015. Nous reviendrons lors du premier Folio 2016, sur le parcours et l'œuvre remarquable d'un des grands de

la mutualité en Europe et un ami inconditionnel de l'Ipse. Le Montepio Geral est adhérent de l'Ipse, représenté avec brio depuis bien des années par José Alberto Pitacas. Et aussi maintenant par Paula Guimarães.

Robalo est parti rejoindre les grands navigateurs qui ont fait du Portugal le grands pays de découvertes ! ■

# L'Ipse auditionné à la convention Internationale de la FNMF

La Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) a tenu sa première convention internationale le 20 octobre dernier. La Mutualité française a invité des représentants des organisations dans lesquelles elle est investie : l'Association Internationale de la Mutualité (AIM), l'Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe (Amice), la Plateforme européenne des institutions d'assurance sociale (ESIP), le Programme d'Appui aux Stratégies mutualistes de Santé (PASS) et l'Ipse.

Tous ont présenté leur projet associatif en termes de missions et d'actions qui ont été menées.

Présent à cet événement, Bernard Petit-Jean, Co-président du Conseil d'orientation de l'Ipse, s'est exprimé sur l'objet et les différentes activités de l'Institut. Il a ainsi rappelé la Charte européenne des entreprises de la protection sociale, établie par l'Ipse, pour faire prévaloir les valeurs de responsabilité, de citoyenneté, de justice et de solidarité de ces entreprises. ■



INSTITUT DE LA PROTECTION  
SOCIALE EUROPÉENNE  
*Une voie pour la solidarité en Europe*

## Actualité du Conseil d'orientation

Lieu d'échanges stratégique visant à éclairer les choix du Conseil d'administration de l'Ipse sur le long terme, le Conseil d'orientation est composé de partenaires sociaux européens, d'Etats membres de l'Union européenne et de partenaires de l'Ipse dans les domaines de l'économie sociale de la protection sociale. Les membres du CO se réunissent deux fois l'an. Ils publient régulièrement des contributions dans nos publications et figurent parmi les intervenants de nos manifestations telles les Rencontre Ipse.

Le 22 octobre dernier, lors de sa réunion annuelle à Bruxelles, qui se tient au Comité économique et social européen (Cese) – la première sous la co-présidence de Gabrielle Clotuche et Bernard Petit-Jean – le Conseil d'orientation a été accueilli par notre ami Georges Dassis, président du Cese.

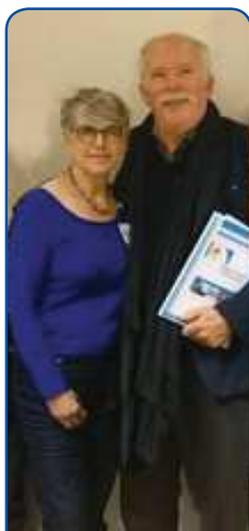
Les échanges lors de cette matinée de travail ont notamment porté sur la mise en œuvre de notre plan stratégique adopté en 2015.

Le Conseil d'orientation a souhaité que soit encore élargi son champ européen. Ce qui s'est produit en début d'année avec l'économiste Peter Rigney de l'Irish Congress of

Trade Unions et en cette fin d'année avec la participation, entérinée par notre conseil d'administration, du professeur d'économie José Maria Pérez De Uralde, président du Ciriec Espagne et du professeur, également d'économie, Jorge de Sà, président du Ciriec Portugal et vice-président du Ciriec International. L'an 2016, ce sont des partenaires d'Europe centrale et orientale, aussi du nord du continent qui devraient rejoindre notre CO, ainsi que des partenaires européens telle l'Association Internationale de la Mutualité. A ce jour le Conseil d'orientation regroupe 22 personnes représentant 10 pays : Belgique, Portugal, Irlande, Suède, Pays-Bas, Italie, République Tchèque, Espagne, Allemagne et France.

Autre progrès, la réunion annuelle de Bruxelles se tiendra avec interprétariat. Elle sera ouverte à d'autres partenaires Ipse et aux membres de la commission Europe de l'Ipse. Cette réunion est prévue le 27 octobre 2016.

La prochaine réunion du Conseil d'Orientation se tiendra à Paris, le 5 avril 2016 (veille de l'assemblée générale de l'Ipse). ■



GABRIELLE CLOTUCHE  
et BERNARD PETIT-JEAN  
Co-présidents  
du Conseil d'orientation  
de l'Ipse



Brando Benifei :

## Il faut libérer le potentiel de l'entrepreneuriat social

*Dans le cadre du Mois de l'Economie sociale et solidaire, nous avons rencontré **Brando Benifei**, le plus jeune euro-député du groupe des Socialistes et Démocrates au sein du Parlement européen. Il est membre de la commission pour l'emploi et les affaires sociales et a été rapporteur fictif du Rapport sur l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale dans la lutte contre le chômage, adopté par le Parlement européen en septembre dernier.*

### Quel impact attendez-vous de l'adoption des recommandations présentées dans le rapport ?

Le rapport sur l'entrepreneuriat et l'innovation sociale dans la lutte au chômage est un texte d'initiative du Parlement européen visant à souligner l'importance des entreprises de l'économie sociale pour la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020. En particulier, ce document rappelle aux Etats membres l'urgence de mettre en œuvre toutes les mesures prévues par l'Initiative pour l'entrepreneuriat social de 2011. Ces mesures concernent les nouvelles directives sur les marchés publics et sur les concessions, qui devraient inclure des critères sociaux et garantir une participation plus importante des entreprises sociales. Par ailleurs, le rapport invite les Etats membres à mettre en place des « guichets uniques » nationaux afin d'aider les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) à accéder aux mécanismes de financement de l'Union européenne.

### Quelles sont les actions que les Institutions européennes devraient entreprendre de manière urgente pour faciliter le développement de l'économie sociale ?

L'ESS peut jouer un rôle essentiel dans la relance de l'économie européenne. Au cours de ces dernières années, ces entreprises ont énormément contribué dans l'amortissement des effets négatifs de la crise,

notamment en ce qui concerne l'emploi et l'assistance aux personnes les plus exclues du marché du travail (personnes handicapées, personnes âgées, jeunes, femmes). Cependant, les entreprises sociales n'ont pas encore eu la possibilité de développer tout leur potentiel. A cette fin, il est nécessaire de simplifier les règles d'accès aux financements publics, soient-ils gérés par des autorités locales, régionales, nationales ou européennes. De plus, il faut élaborer des avantages fiscaux et des incitations pour les entreprises qui œuvrent dans ce secteur. Enfin, nous devons assurer aux travailleurs de l'économie sociale les mêmes droits que les autres travailleurs, en termes d'assistance sociale, de protection de la santé et de sécurité de l'emploi.

### La formation des entrepreneurs sociaux joue un rôle essentiel dans la diffusion et la « professionnalisation » des acteurs de l'économie sociale. A ce titre, quelles sont d'après vous les initiatives à prendre ?

Les entreprises sociales et solidaires représentent un modèle de business innovant, qui tente de maximiser l'utilité sociale d'une entreprise tout en fournissant une grande qualité non seulement de ses services mais aussi de l'environnement de travail. En effet, la formation est un enjeu crucial. Les Etats membres devraient s'engager à intégrer des cours favorisant le modèle d'entreprise coopérative dans leurs

programmes d'éducation nationaux. D'ailleurs, il est indispensable d'approfondir les aspects concernant la gestion de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la formation en alternance et l'apprentissage tout au long de la vie. Pour ce faire, il sera important de tirer profit au maximum des programmes européens tels Erasmus Plus, Erasmus pour Jeunes entrepreneurs et le Programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI).

### L'Union européenne pourrait devenir un modèle pour d'autres régions dans le monde en termes de promotion de l'économie sociale et solidaire. Comment l'UE peut-elle intégrer la promotion de l'ESS dans ses relations extérieures ?

Les entreprises sociales en Europe ont grandement favorisé l'intégration dans le marché du travail de personnes provenant des pays tiers, et ce dans plusieurs secteurs. La politique européenne de voisinage vise principalement à l'amélioration des conditions socio-économiques des pays qui se trouvent à nos frontières. L'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme est un bon exemple d'un instrument financier qui est souvent utilisé pour soutenir les entreprises sociales dans les pays tiers, créant des partenariats de manière innovante et flexible avec les acteurs locaux et la société civile dans des contextes qui évoluent rapidement. ■

## Brando Benifei: « We need to unleash the potential of social entrepreneurship »

*In the framework of the “Month of Social economy”, we interviewed **Brando Benifei**, the youngest MEP of the Socialists and Democrats group in the European Parliament (EP). Benifei is member of the Committee on employment and social affairs, and was the shadow rapporteur of the Report on social entrepreneurship and social innovation in combating unemployment, adopted by the EP in September.*

### **Mister Benifei, which impact do you expect from the adoption of the recommendations outlined by the report?**

The report on social entrepreneurship and social innovation in combating unemployment is an initiative text of the European Parliament that aims at highlighting the importance of social economy enterprises to achieve the Europe 2020 strategy goals. More precisely, the report calls on Member States to urgently implement all the initiatives identified by the Social Business Initiative of 2011. These legislative measures concern the new directives on public procurement and concessions, which should include social criteria and allow a stronger participation of social businesses. Moreover, the report invites Member States to set up national “single windows” facilities in order to help social economy players to have access to EU financing instruments.

### **Which are the most urgent actions that the EU institutions should take in order to facilitate the development of the social economy?**

Social economy has a great role to play in relaunching the European economy. Over the past few years, social business have strongly contributed to cushion the dramatic effects of the economic crisis, in particular with regard to jobs and assistance to the most vulnerable groups (disabled people, elderly, young and women). However, social enterprises have not yet had the opportunity to fully unleash their potential. To this end, it is necessary to simplify the rules governing public financing at the local, regional, national and European levels. Moreover, it is urgent to elaborate tax benefits and incentives for social businesses. Finally, we have to ensure that all those who work in the field of social economy can benefit from the same rights of all the other workers, in terms of welfare, social protection and employment security.

### **The training of social entrepreneurs is essential for the dissemination and the “professionalization” of social economy players. Which are the main initiatives to be taken to this effect?**

Social economy enterprises represent an innovative business model that aims at maximizing the social utility of a

company while ensuring a great quality both of its services and its working environment. As a matter of fact, training is the key. Member States should include courses promoting a cooperative business model in their national education programs. Furthermore, there is the need to deepen the aspects linked to the business management, especially regarding dual training and lifelong learning. To this end, it is important to maximize all the opportunities offered by European programmes such as Erasmus Plus, Erasmus for young entrepreneurs and the Programme for employment and social innovation (EaSI).

### **The European Union could become a model for other regions in the world in terms of the development of a social economy model. How can the EU promote social economy through its external policies?**

Across the European Union, social businesses have largely contributed to the occupational integration of people coming from outside the EU in a variety of sectors. The European Neighborhood Policy mainly aims at improving the economic and social conditions of our neighboring countries. The European Instrument for Democracy and Human Rights is a good example of a financial instrument that is often used to support social businesses in third countries. It allows the creation of innovative and flexible partnerships with local players and civil society, in rapidly changing environments. ■



# Georges Dassis, Président du Comité économique et social européen

Le CESE est composé de 350 conseillers issus des 28 États membres de l'Union européenne. Ils sont répartis en trois groupes, représentant les employeurs, les travailleurs et les intérêts divers.

À l'occasion de la séance plénière du 8 octobre dernier, Georges Dassis, syndicaliste grec, président du Groupe des travailleurs, a été élu président du CESE. Notre administrateur Jean-Pierre Bobichon, porteur d'un message personnel de Jacques Delors, lu lors de la séance plénière du 8 octobre dernier, a interviewé notre ami Georges Dassis :

## Quel est le rôle du CESE au sein des institutions européennes ?

L'existence même du Comité est un gage de démocratie, que l'Union, donc les institutions européennes de décision, devrait valoriser davantage aux yeux des citoyens. Dans un régime démocratique, il est très sain de financer un organe consultatif tel que le nôtre, qui peut entre autres critiquer les décideurs: il nous arrive de proposer, mais il nous arrive également, et c'est tout à fait normal, de critiquer.

Un pouvoir qui ne craint pas de donner la parole aux syndicats, aux organisations patronales, aux associations de citoyens dans le cadre d'un organe officiel de l'Union européenne est réellement un pouvoir qui peut se targuer d'être démocratique. Il ne craint ni la contradiction ni la critique. Il ne poursuit pas ceux qui le critiquent.

Le Comité est conçu pour exprimer les avis de l'ensemble de la société civile organisée. Employeurs, travailleurs, associations citoyennes sont consultés ensemble et doivent s'exprimer ensemble. C'est encore une originalité européenne.

## Quelles sont les responsabilités particulières du CESE ?

Si notre Union existe aujourd'hui et a perduré dans le temps, c'est parce qu'elle représente une originalité européenne, et cette originalité réside dans le fait qu'elle est gouvernée par un système apparu, je pense, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité. Dans ce système, notre Comité représente une réelle valeur ajoutée, car il permet de disposer d'avis solidement partagés. Pour les obtenir, nous sommes obligés, de rester autour de la table, de dialoguer et d'arrêter une position avant de nous adresser aux décideurs, aux pouvoirs européens en place, représentés par le Conseil et par le Parlement, ou à la Commission lorsqu'elle prépare une proposition de législation.

Chaque individu doit donc être pleinement libre, respecté et investi de ses droits, mais en même temps, la démarche qui consiste à s'organiser librement, dans la société où l'on vit, et à négocier collectivement, doit être encouragée et avoir le poids qu'elle mérite.

Le Comité économique et social représente par ailleurs une forme



Georges Dassis

de solution à la question du lobbying. Chacun de nous représente, dans la transparence la plus totale, l'organisation dont il est issu. Nous ne nous cachons pas d'œuvrer pour les entreprises, les salariés, des associations.

Nous sommes fiers de porter le drapeau de nos associations et nous agissons en toute transparence. Nous n'agissons pas dans les couloirs afin d'influencer tel ou tel fonctionnaire pour qu'il rédige de telle ou telle manière une proposition de législation au niveau de l'Union. Nous publions nos avis au journal officiel, nos débats sont publics et nos documents consultables par tous les citoyens. Nous n'acceptons pas l'on nous compare à des lobbyistes : nous sommes des représentants de la société civile organisée.

## Pouvez-vous me faire partager quelques réflexions sur les politiques européennes ?

Vous savez, déjà dans le traité de Rome, il y avait de belles choses, mais plus récemment, dans le traité de Lisbonne, il est inscrit à l'article 2 que le but de l'Union européenne est de promouvoir, je cite, «la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples».

La communauté à six pays était réellement attrayante, tellement attrayante que d'autres États ont voulu adhérer, et non des moindres. Pour diverses raisons. Je ne peux pas les citer toutes, mais je vais

citer celles qui étaient très simples : L'espace des Communautés européennes était un espace de paix, de liberté, de démocratie, de dignité et de bien-être. Un espace qui, petit à petit, a mis en place des mesures tendant à garantir une certaine cohésion économique et sociale. L'Union a connu de tels moments de réussite qu'elle a presque fini par être considérée comme un «acquis pour toujours», Malheureusement, vous le savez très bien, rien n'est acquis pour toujours. Rien.

Ces dernières années, notre Union est malade : elle traverse une crise grave et profonde. Les difficultés économiques et financières ont mis en évidence les faiblesses de sa gouvernance, l'insuffisance de son intégration, le risque tangible de fractures graves et la perte de ce qui faisait la force du projet européen: l'adhésion de ses peuples et même l'enthousiasme d'une part importante des citoyens.

Notre Union, aujourd'hui, n'est pas assez unie, et comme l'a très bien déclaré Jean-Claude Juncker, le président de la Commission – et il a eu raison de le dire –, notre Union ne peut avoir de sens que si elle a l'être humain pour finalité.

C'est par l'esprit d'entreprise, par le travail mais aussi par la solidarité que se construit l'Union européenne. La solidarité a cruellement fait défaut dans certains domaines, ces derniers temps en Europe, et notamment dans le domaine de l'accueil des réfugiés. Elle a même été complètement oubliée, alors qu'elle est l'un des fondements de notre Union. Ce n'est pas en se repliant chacun sur soi qu'on trouvera la compétitivité dont on nous rabâche les oreilles. Ce n'est pas en se repliant sur soi qu'on va réduire le chômage et la pauvreté, qu'on empêchera les nationaux-extrémistes, les racistes, de bernier les citoyens vulnérables en leur promettant monts et merveilles ou en leur promettant des «aubes dorées», pour reprendre une expression tristement célèbre dans mon pays. Ces forces n'aspirent qu'à

une chose: à ce que l'Union se disloque, qu'elle soit démantelée. Par contre, on barrera la route à tous ceux qui prônent la haine en envoyant des signaux concrets qui montrent que cette Union est là pour les citoyens, en montrant avec courage et ingéniosité que l'Union fait la force.

### Quelle peuvent être les conclusions provisoires de vos réflexions ?

L'Union fait la force, par exemple, pour résister aux spéculateurs, pour financer les entreprises et les infrastructures de nos régions, pour être mieux entendus sur la scène internationale. L'Union fait la force pour réindustrialiser l'Europe, pour financer la recherche et le développement, pour offrir un avenir meilleur aux jeunes, pour garantir à toutes et à tous des conditions de vie décentes. Nous n'avons pas le droit de laisser les jeunes dans le désespoir. C'est en travaillant ensemble, et j'insiste sur ce point, vraiment ensemble, dans un esprit de consensus, que nous, les représentants de la société civile, contribuerons de manière significative à ce que notre Union reste un espace de paix, de liberté, de démocratie, à ce que notre Union devienne plus unie, plus solidaire plus européenne. C'est ensemble que nous mènerons ce que je suis tenté d'appeler «ce combat», afin que notre Europe continue d'être l'espoir des peuples et afin que les citoyens puissent être convaincus que leur avenir, l'avenir de leurs enfants, se trouve dans cette Europe unie et solidaire. ■

*Propos recueillis par Jean-Pierre Bobichon, administrateur, membre fondateur de l'Ipse, sur la base du discours d'investiture de Georges Dassis prononcé le 8 octobre 2015, devant l'assemblée plénière du CESE.*

Pour en savoir plus : [www.eesc.europa.eu](http://www.eesc.europa.eu)



*Le Comité économique et social européen (CESE) est une institution et un lieu des plus connus et appréciés des adhérents et partenaires de l'Ipse. Notre Institut y reçoit son Conseil d'orientation, y organise des événements, tel son 25ème anniversaire en 2014, y accueille ses adhérents, tel l'Ircem récemment.*

*Georges Dassis, élu le 8 octobre, a tenu à accueillir notre Conseil d'orientation le 22 octobre et a renouvelé son intérêt et amitié pour l'Ipse. Georges est intervenu à plusieurs reprises lors des Rencontre Ipse, dont il y a peu à Dublin.*

*Roger Briesch, ancien président du CESE, avait ouvert à l'Ipse le statut d'invité permanent à la section Affaire sociales du Comité.*

*L'Ipse souhaite une excellente présidence à son ami Georges Dassis.*

*Dominique Boucher, délégué général de l'Ipse*

# Numerique, le Groupe Audiens mise sur l'anticipation



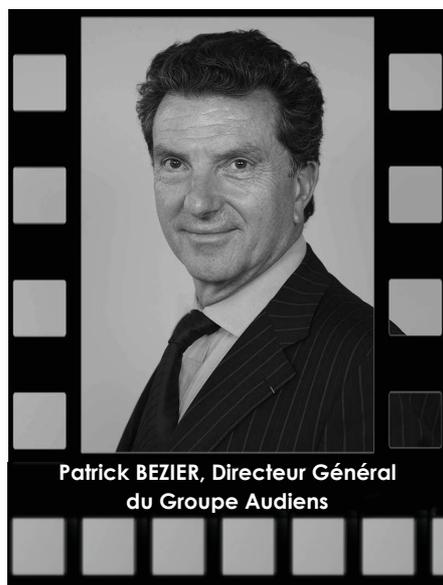
**D**ans l'ère digitale, les changements se succèdent à grande vitesse et transforment nos vies au quotidien avant que nous puissions en appréhender les conséquences. Les frontières s'effacent alors que la portabilité et la personnalisation des services deviennent les pièces maîtresses. **La culture et les médias sont tout particulièrement affectés par ces transformations** : dans ces domaines, il s'agit d'inventer un nouveau modèle économique qui puisse aller de pair avec les mutations technologiques. La clé du succès réside dans l'anticipation de ces mutations et des besoins qu'elles génèrent. Notre adhérent Audiens, le groupe de protection sociale de la culture, de la communication et des médias, a relevé le défi. **Face au phénomène que son Directeur général, Patrick Bézier, définit comme « l'ubérisation de la protection sociale » qui bouleverserait complètement le dispositif, le groupe Audiens mise sur cette anticipation.** En effet, *Uber* a montré que les barrières réglementaires peuvent être franchies grâce à Internet, qui est naturellement amené à aller au-delà des frontières, quelle que soit leur nature. On a déjà recensé des sites qui offrent une protection sociale pour les travailleurs qui se trouvent partout dans le monde.

Au mois de juillet dernier, Audiens a ou-

vert ses portes à des jeunes start-ups, qui durant six mois vont échanger avec le Groupe afin de développer des projets communs et de recueillant préalablement leurs attentes. Ce genre de « contaminations » est nécessaire si l'on veut comprendre le monde qui nous attend demain et de cette manière concevoir une protection sociale qui répond aux évolutions de la profession. En ce sens, **le groupe Audiens peut se présenter en tant que pionnier car il a été le premier, avec les partenaires sociaux, à inventer la portabilité pour la prévoyance des artistes et des techniciens intermittents du**

**spectacle.** Par ailleurs, a annoncé notre administrateur Patrick Bézier, Audiens réfléchit actuellement à la mise en place d'un dispositif qui couvrirait tous les acteurs de la culture (près d'un million de personnes), indépendamment de leur statut et de leur mode de rémunération.

Le numérique et les changements qu'il entraîne sont donc au cœur des préoccupations des mutuelles et des groupes de protection sociale, qui doivent faire face à une concurrence accrue, féroce, dans ce domaine de la part des assureurs à but lucratif.



Patrick BEZIER, Directeur Général  
du Groupe Audiens

L'Ipse, toujours à l'écoute des demandes et des attentes de ses adhérents, s'est montré très réactif à ce sujet. En effet, le numérique a été abordé lors de la 41e Rencontre de Lisbonne, lors de laquelle Marc Dupuis, alors directeur associé d'Optimind Winter, avait clairement exposé les défis liés à la transformation technologique auxquels doivent faire face les entreprises. **L'Ipse souhaite s'emparer de ce thème, qui est d'autant plus central pour les entreprises de la protection sociale qu'il affecte directement leur relation avec le bénéficiaire de leurs services : l'assuré.** C'est la raison pour laquelle la 42e Rencontre Ipse, qui aura lieu à Amsterdam en juin 2016, sera placée sous le signe du numérique. ■

# Digital revolution, the Group Audiens focuses on the anticipation

In the digital world, changes occur one after another at a fast pace and transform our daily lives even before we are able to grasp their consequences. Borders are disappearing at a time when the key elements are services portability and customisation. **Culture and media are particularly affected by these transformations.** As a matter of fact, in these fields it will be necessary to invent a new economic model that would be able to cope with these technological changes. In this respect, the key to success lies in the anticipation of both the changes and the needs they create. Our member Audiens, the group of social protection of culture, communication and media, has taken up the challenge. **Faced by a phenomenon that its Director-General, Patrick Bézier, called “the uberisation of social protection” that would turn upside down the system, Audiens decided to focus on this anticipation.** As a matter of fact, *Uber* showed that regulatory barriers could be crossed thanks to the internet, that by nature is not limited by any kind of border. There are examples of websites that offer social protection services for workers located all around the world.

In July 2015, Audiens opened its doors to young start-ups that during six months will exchange with the group in order

Patrick BEZIER, Général Director of Groupe Audiens



to develop joint projects and collect their expectations. This type of “contamination” is necessary to understand the world of tomorrow and therefore design a social protection that is able to meet the evolving needs of the profession. **In this respect, Audiens is a pioneer, because it was the first, together with the social partners, to invent the portability of welfare services for the artists and the intermittent technicians**



of the entertainment industry. Furthermore, our board member Patrick Bézier announced that Audiens is currently working on the implementation of a device that would cover all culture operators (about 1 million workers), regardless of their status and their remuneration mode.

The changes brought about by the digital revolution are key concerns for mutual benefit societies and social protection groups that have to face a fierce competition from private insurers.

Ipse always pay a lot of attention to the needs and the demands of its members and has been very active on this topic. As a matter of fact, the digital was one of the main topics discussed during the 41st Ipse Meeting of Lisbon. On this occasion, Marc Dupuis, then associated Director of Optimind Winter, clearly presented the challenges of the technological transformation that enterprises have to face. **Ipse intends to take up this issue, which is all the more crucial for the enterprises of social protection as it directly affects their relation with the beneficiary of their services: the insured person.** For this reason, the 42nd Ipse Meeting, that will take place in Amsterdam in June 2016, will have the digital as its unifying thread. ■

# Adapter les retraites nationales à la libre circulation grâce aux points

*L'Union européenne s'est accordée pour que les systèmes nationaux de retraite restent de la compétence des Etats membres, le principe de territorialité semblant suffire à la sanctuarisation économique de ces régimes en répartition. Pourtant la mise en œuvre, a priori anodine, de la libre circulation des travailleurs s'avère potentiellement déstabilisatrice. Répondre à ce défi appelle une refonte sectorialisée des modes de prélèvement et comptabilisation des droits avec un fonctionnement par points. L'utilisation et la diffusion de cette technique ouvrira aussi la voie à une plus grande flexibilité de retraites enfin harmonisées.*



**ANTOINE DELARUE**

Ancien responsable des études économiques à la direction de la sécurité sociale, directeur fondateur du cabinet d'actuariat conseil SERVAC, membre du jury du prix de l'observatoire des retraites et chercheur associé à la chaire transition démographique transition économique.

## D'une menace indirecte, la délocalisation des activités...

Les ressources des grands régimes de retraite, de base ou complémentaires, sont imposantes puisque l'ensemble des établissements du secteur privé implantés sur le territoire est tenu d'y cotiser en proportion des salaires qu'ils versent. Le volume de cette masse salariale a longtemps pu laisser croire à son inertie par rapport aux variations des taux de cotisation, d'où un recours récurrent à ce paramètre, tant lors des réformes du régime de base que des négociations paritaires des régimes complémentaires, pour « équilibrer » par une hausse des cotisations les aménagements ou durcissements apportés aux prestations.

Il n'en est rien dans une économie ouverte sur des partenaires ne partageant pas notre tropisme pour les prélève-

ments sur le travail. Pertes de compétitivité et d'emploi montrent à l'évidence que toute nouvelle augmentation des taux s'apparenterait à **rehausser un barrage dont la muraille est fissurée**, c'est-à-dire à s'engager dans une dynamique d'effondrement.

Face à ce dilemme tétanisant pour la négociation à l'ancienne, que peuvent faire les partenaires sociaux qui, après les pouvoirs publics, sont en première ligne ?

D'abord, prendre la mesure des limites des réponses d'ensemble envisagées pour le régime général : la TVA sociale se substituant aux cotisations familiales reste largement hypothétique ; la tentative d'élargissement de l'assiette travail aux revenus du capital vient de subir un coup d'arrêt avec l'injonction européenne de rembourser aux travailleurs frontaliers ou détachés la CSG correspondante.

Ensuite, examiner l'origine des fissures et rechercher des remèdes adaptés car justement, la technique des points qui leur est propre ouvre des possibilités inédites et prometteuses.

### ... à une brèche directe, la libre circulation des travailleurs.

Une des plus redoutables fissures est la **libre circulation des travailleurs** au sein de l'Union européenne<sup>1</sup>. Ce principe auquel nous avons irrévocablement souscrit crée en effet une situation inédite où le territoire de l'activité économique ne coïncide plus avec le territoire des établissements versant les salaires des travailleurs concernés.

Des salariés basés à l'étranger peuvent intervenir en France en toute légalité, à l'exemple des travailleurs frontaliers mais aussi des transporteurs routiers des pays de l'Est ou des vendangeurs détachés, deux secteurs où ils se sont assurés un quasi-monopole<sup>2</sup>, alors même que l'activité sur notre territoire n'a pas faibli, bien au contraire. Ces travailleurs « mobiles » cotiseront dans leur pays d'origine et non aux RC, ce qui génère pour ces derniers une perte d'assiette d'autant plus paradoxale que l'activité sous-jacente n'a pas quittée le territoire !

### Prélever à la source et pointer les cotisants

Comment y palier ? Il convient de remplace le prélèvement sur salaire, porte ouverte au dumping social, par un **prélèvement territorialisé à la source** associé d'un dispositif de pointage permettant

d'attribuer les droits-retraite ainsi cotisés.

Des exemples de cette approche existent déjà chez les non-salariés : les avocats étrangers plaidants en France doivent comme leurs collègues français, s'acquitter d'un droit de plaidoirie qui abonde la caisse de retraite française. De même, tous les auteurs compositeurs d'œuvres diffusées en France récupèrent les points retraite correspondant à un prélèvement automatique effectué sur leurs droits d'auteur.

Pour les salariés, les modalités du prélèvement à la source dépendront du secteur professionnel. Reprenons l'exemple du transport routier. Les portiques de l'écotaxe fournissent la technologie d'un prélèvement direct associé aux flux de camions opérant sur le territoire. Il faut simplement **y ajouter un pointage** des conducteurs, établi en relation avec leurs employeurs français et étrangers, pour attribuer nominativement les droits-retraite correspondants. Ce dernier volet est évidemment essentiel pour que le « prélèvement transport » soit considéré comme une cotisation sociale, attributive de droits, et ne subisse pas le sort de la CSG sur les revenus de capitaux.

La mise en place d'un tel prélèvement transport s'accompagnant d'une diminution symétrique des cotisations salariales du secteur, les bonnets rouges pourront cette fois plébisciter un dispositif qui élimine le dumping social dont ils sont aujourd'hui victimes<sup>3</sup> !

Restent deux conditions pour que cette innovation sociale indispensable voit le jour :

- La maîtrise de la technique des points, à l'évidence incontournable pour gérer la cohérence entre les volumes prélevés et les droits attribués d'une part, la substitution progressive des cotisations salariales traditionnelles par les nouveaux prélèvements à la source de l'autre.

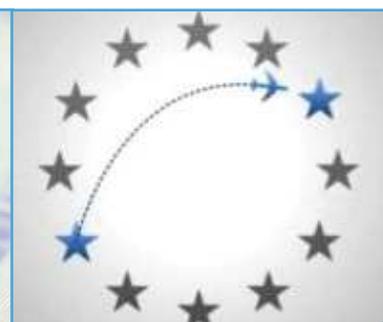
- La possibilité d'approches paritaires sectorielles, car outre le fait que les différentes branches sont très inégalement exposées à ces fuites d'assiette, les modalités de prélèvement à la source ainsi que les règles de comptage et attributions de droits à mettre au point leurs seront spécifiques.

**Les grands régimes complémentaires (RC) sont les seuls à remplir ces deux conditions.** D'où leur responsabilité historique à engager ce processus.

### Rebâtir la confiance dans une répartition modernisée

Qui n'a entendu l'affirmation résignée de nombreux jeunes, souvent brillants, selon laquelle « de toute façon ils n'auront pas de retraite » ? S'agit-il d'une défiance envers la technique de la répartition elle-même ? Elle serait paradoxale quand la faiblesse des rendements financiers hypothèque si manifestement sa rivale de toujours, la capitalisation. C'est plutôt l'appréhension que ses modalités actuelles de prélèvement, pesant sur et donc renchérissant le seul travail établi sur le territoire, la placent dans une **dynamique d'effondrement**.

A cet égard, la riposte proposée aux ef-



fets pervers de la libre circulation constituerait un signal fort que la **pérennité de la base contributive** des régimes sera bien défendue, ce principe étant à la base de la confiance dans la répartition.

A cette consolidation des ressources des RC, pourra s'ajouter une **modernisation qualitative de leurs prestations**. Mentionnons en les principaux volets qui, là encore s'appuient sur la technique des points.

- Remplacement de l'âge du taux plein par un **âge pivot** choisi par les RC et autour duquel sera modulée la valeur de service du point selon des coefficients d'abattement ou de majoration actuariellement neutres.
- Ouvrir la possibilité d'une **retraite par étape**, c'est-à-dire d'une première liquidation partielle des droits s'accompagnant alors d'un doublement de la valeur d'achat des points ultérieurement acquis, un dispositif plus simple et cohérent que l'actuelle retraite progressive.
- Ouvrir la possibilité d'un **partage entre conjoints**, annuel et révocable, des acquisitions de droits, plus simple et équitable que la réversion.

Ces innovations qualitatives, décrites ailleurs<sup>4</sup>, répondront aux mutations que vivent les nouvelles générations : à la diversification et fragmentation des parcours professionnels répondra la flexibilité du choix de l'âge et des étapes vers la retraite ; à celle des situations conjugales répondra le partage des acquisitions de droits qui repense la solidarité familiale.

## Parier sur l'exemplarité de ces avancées liées aux points

Les propositions précédentes placeront les grands régimes complémentaires en première ligne de la modernisation du système de retraite français, au risque d'un décalage momentané avec les pratiques actuelles des autres régimes et notamment du régime général.

**Cette prise de risque et reprise en main apparaît doublement légitime** : d'abord parce que les RC sont, de par leur poids, maîtrise de la technique des points et organisation sectorielle, les seuls à pouvoir les mener à bien.

Ensuite parce que la lisibilité, simplicité, cohérence et pertinence des options ainsi ouvertes grâce aux points seront plébiscitées et **feront école**. On peut parier que les autres régimes fonctionnant en points adopteront rapidement des dispositions analogues, en retenant probablement les « normes » de l'ARRCO-AGIRC en matière d'âge pivot de coefficients d'anticipation etc.

Cette **harmonisation douce des régimes contributifs**, préservant leurs spécificités, amplifiera la portée de ces innovations dans la mesure où leur mode d'emploi sera partagé dans tous les régimes traversés. La retraite par étape, associée au travail momentané des seniors, pourra notamment s'épanouir et devenir une pratique sociale de référence.

A terme, les régimes fonctionnant en annuités et notamment le régime général, ne pourront rester à l'écart. Une proposition leur permettant de conserver leur ancrage professionnel a été présentée ailleurs . Elle prévoit de découpler, c'est-à-dire isoler, leurs volets contributifs et non contributifs. Les premiers seront transformés en autant de régimes en points fonctionnant de façon harmonisée. Les seconds pourront être regroupés dans un régime transversal de solidarité (RTS) qui assurera une égalité d'accès aux avantages non contributifs tels que minimum, bonification carrières longues, majoration enfants etc.

Au-delà de la France, c'est vers l'Europe que le nouveau modèle ARRCO-AGIRC pourrait aussi s'exporter. Les Allemands, qui ont déjà un régime de base fonctionnant en points et offrent en option le partage des acquisitions de droits entre conjoints, ne nous ont d'ailleurs pas attendus. Mais l'harmonisation des pa-

ramètres utilisés, notamment les coefficients d'anticipation et l'âge pivot, voire les modalités de la retraite par étape, faciliterait la vie des frontaliers et plus généralement des travailleurs mobiles à l'intérieur de l'UE, et donnerait une réelle consistance à la notion de **retraite européenne**.

La **notion de territorialité**, essentielle au fonctionnement en répartition, pourra être définitivement **clarifiée** au niveau européen en prenant comme référence première le lieu d'activité du travailleur avant celui de l'établissement lui versant son salaire, chaque système obligatoire restant alors maître des modalités de prélèvement applicables sur son territoire, y compris donc pour les détachés.

La conclusion heureuse de la négociation entre les partenaires sociaux a libéré l'AGIRC-ARRCO des contraintes financières les plus pressantes. Reste à la prolonger d'une réorientation stratégique utilisant tout le potentiel d'innovation des points pour consolider et moderniser en profondeur l'ensemble de notre système de retraite. ■

<sup>1</sup> Il faut la distinguer de la libre circulation des biens, qui au mieux relève d'une saine concurrence permettant la spécialisation des pays sur leurs avantages comparatifs, au pire peut être contrecarrée par la TVA sociale, laquelle n'a par contre pas de prise sur la libre circulation du travail.

<sup>2</sup> En Val de Loire, le travail détaché dans les vignes et vergers est passé de 900 en 2006 à 9000 en 2014 (Les Echos du 14 septembre 2015)

<sup>3</sup> Dans le cas des vendanges, le prélèvement pourra être fonction du volume de la récolte, opéré sous la responsabilité collective des exploitants récoltants qui effectueront parallèlement un pointage des travailleurs intervenants. La technique des points permettra de choisir des paramètres qui équilibreront les volumes de points cotisés et attribués d'une part et gageront l'exonération des cotisations traditionnelles de l'autre. On peut espérer que cette diminution restaurera la compétitivité de la main d'œuvre locale. En tout état de cause les recettes du régime de retraite tirées des vendanges seront pérennisées.

<sup>4</sup> Cf. « le potentiel d'innovation des points pour créer le système de retraite de demain » publié sur le site de l'IFRAP en octobre 2015.

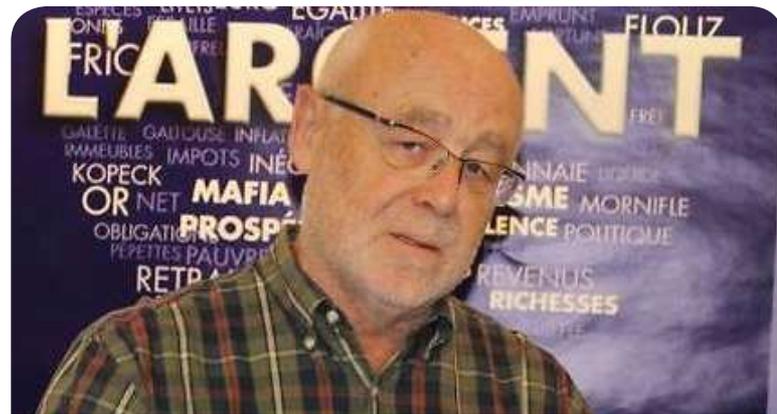
<sup>5</sup> Dans le cadre de travaux menés avec la chaire Transition démographique transition économique et notamment le colloque d'octobre 2013 consacré à la réforme dite systémique.

# Entretien avec Philippe Frémeaux, éditorialiste à Alternatives Economiques

## Présentation de l'activité de la société coopérative Alternatives Economiques

Alternatives Economiques est un magazine mensuel, créé en 1980 sous l'impulsion de l'économiste Denis Clerc, qui s'est donné pour objectif de rendre intelligible pour le grand public l'ensemble de l'actualité économique et sociale. Notre conviction est que ces questions ont une telle importance dans nos vies individuelle et collective, qu'il est essentiel que chacun puisse s'en saisir. Or, ces questions sont souvent traitées par des médias spécialisés plutôt lus par des « décideurs ». Nous cherchons, pour notre part, à faire un magazine économique destiné aux citoyens, parce qu'à nos yeux, les choix économiques sont aussi des choix politiques et doivent donc être placés au cœur du débat démocratique.

Notre choix n'est pas de faire un magazine engagé ayant une identité politique marquée. Lorsque l'on nous fait ce reproche, j'ai pour coutume de dire que ce sont plutôt les autres qui sont engagés au service d'intérêts particuliers. Certes le journal à cette préférence pour une gauche modérée, sensible aux enjeux écologiques, mais nos partis pris rédactionnels ne s'inscrivent pas dans une logique de dénonciation mais d'explication. Notre engagement se lit davantage dans la nature des sujets choisis (inégalités, protection sociale, Europe, emploi, environnement, etc.) et, dans notre souci d'être compris par



tous. Alternatives Economiques, c'est 90 % d'explication et 10 % de prise de position et c'est ce qui nous permet d'être lu par un grand nombre de lecteurs qui ne partagent pas nécessairement toutes les options défendues dans nos colonnes.

Au fil du temps, le journal s'est développé. Aujourd'hui, selon les enquêtes d'audience, nous comptons plus de 800 000 lecteurs, avec une diffusion payante mensuelle qui frôle 90 000 exemplaires. Parallèlement au magazine mensuel, nous publions des hors-séries, soit de synthèse (les chiffres de l'économie, l'état de la mondialisation, etc.), soit thématiques. Nous éditeurs également une revue trimestrielle L'Economie politique. Cette revue, avec plus de 3 200 abonnés, est la revue la plus lue en France aujourd'hui dans le champ économique.. Enfin, nous avons lancé cette année les Dossiers d'Alternatives Economiques qui poursuivent le travail engagé avec notre collection de hors-séries poche. Cette nouvelle publication nous permet d'approfondir des thématiques particulières qui s'articulent autour d'autres façons de concevoir l'économie, tels que l'innovation sociale, l'économie sociale et solidaire, les nouveaux indicateurs de richesses, etc.

## Dans quelle situation se trouve actuellement Alternatives Economiques ?

Un des défis auxquels nous sommes confrontés, comme toute la presse écrite d'ailleurs, est la révolution introduite par internet, qui nous menace doublement. Nous pouvons désormais accéder à l'information. Au-delà, tout le temps passé sur nos écrans, qu'il s'agisse d'ordinateurs, de tablettes ou de téléphones mobiles, c'est autant de temps disponibles en moins



pour lire la presse papier. Parallèlement, l'essor de l'internet provoque une diminution de la part du marché publicitaire captée par la presse papier.

Face à cette évolution, nous ne restons pas inactifs. Au-delà du site [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr), qui existe de longue date, nous avons lancé à l'automne 2014 Alterecoplus, site d'information économique en continu, qui vient compléter l'offre papier et numérique d'Alternatives Economiques.

Si l'on en vient à notre situation économique, disons qu'elle est restée favorable jusqu'à ces toutes dernières années. Paradoxalement, la crise des subprimes puis la crise de la dette et de l'euro, en suscitant une forte demande d'explication, nous a préservé des effets de la crise de la presse jusqu'en 2012. Alternatives Economiques, du fait de sa ligne éditoriale, et d'une compétence reconnue, était en effet particulièrement bien placé pour répondre aux attentes du public. Alors qu'Alternatives Economiques avait longtemps été considéré comme un support plutôt pédagogique, il s'est, dans ce contexte, affirmé comme un magazine d'information citoyenne, et a su fidéliser un public d'élus, de syndicalistes, de militants associatifs, mutualistes, mais aussi des universitaires, des cadres du public et du privé ; en somme, des citoyens avec une implication sociale élevée.

La crise de la presse nous a cependant rattrapés depuis 2012 et notre coopéra-

tive – le journal est édité par une Scop contrôlée par ses salariés et ses lecteurs - a depuis accumulé des pertes significatives alors même que la diffusion reste très élevée. Mais le recul, même limité de la diffusion, vient s'ajouter à la régression des recettes publicitaires sur fond de hausse des tarifs postaux et de distribution dans le réseau Presstalis.

### Dans quelle mesure Alternatives Economiques peut accompagner les adhérents de l'Ipse et inversement ?

L'Ipse, en tant qu'organisme qui rassemble des structures de la protection sociale solidaire, est très proche dans ses préoccupations des orientations rédactionnelles de notre magazine. Nous ne nous intéressons pas uniquement à l'économie sous l'angle du profit, mais aussi en tant que fabrique du bien-être individuel et collectif, où la protection sociale occupe une place majeure.

Dans le même temps, même si les préoccupations quotidiennes des adhérents de l'Ipse relèvent de leur métier, ils s'intéressent au contexte économique et social dans lequel se déploie leur activité, libéralisation des marchés, évolution de l'Union européenne, etc. Pour appréhender les défis stratégiques auxquels ils sont confrontés, il est important, pour les administrateurs comme pour les salariés de ces structures, de disposer d'un outil leur permettant de mieux comprendre le monde dans lequel ils déploient leur activité.

Dans ces conditions, ce n'est pas un hasard si nous comptons de nombreux abonnés au sein des organisations adhérentes à l'Ipse. Quel est leur intérêt ? Il va de soi que pour ce qui est de l'information technique du métier, ils la maîtrisent mieux que nous ! En revanche, s'il s'agit de resituer leur activité dans un contexte plus large, nous sommes pertinents pour apporter des réponses, et cela, avec des valeurs proches de celles que partagent les adhérents de l'Ipse. Face aux menaces auxquelles les structures mutualiste et paritaire de la protection sociale peuvent parfois être exposées, nous faisons partie de ceux qui plaident pour que le contexte institutionnel et réglementaire leur soit favorable.

Sur ces bases, nous pouvons effectivement nous interroger sur le type de partenariat qui pourrait être noué entre les adhérents de l'Ipse et notre coopérative, dans un contexte où la coopérative qui édite Alternatives Economiques doit piloter la mutation stratégique de son activité. De nombreuses initiatives ont déjà été mises en place. Certains adhérents sont partenaires de la revue Santé & travail dont nous sommes les opérateurs. Fort de notre expérience, nous pouvons également, par le biais d'Alternatives Economiques Etudes et Communication, éditer pour des tiers des brochures, organiser des événements, réaliser des études économiques. Certains adhérents de l'Ipse nous ont déjà contactés.

Par ailleurs, compte tenu de notre diffusion qui reste très élevée et de la structure de notre lectorat, nous sommes un excellent support publicitaire pour les adhérents de l'Ipse qui veulent communiquer. En effet, notre lectorat est à l'intersection des deux types de support qu'une entreprise peut viser, soit une presse spécialisée, soit une presse grand public. ■

Pour plus d'information, contactez Camille Dorival, Présidente-directrice générale de la SCOP Alternatives Economiques : [c.dorival@alternatives-economiques.fr](mailto:c.dorival@alternatives-economiques.fr)



## Le Royaume-Uni assouplit sa politique d'austérité ?



George Osborne

Le gouvernement britannique a fait marche arrière, le 25 novembre 2015, sur un plan de coupes budgétaires relatif aux allocations versées aux ménages les plus modestes. Cette mesure, annoncée en juillet, aurait privé plus de 3 millions de foyers d'environ 1 560 euros d'aides en moyenne par an. Il semblerait que l'exécutif conservateur, dirigé par David Cameron, veuille lever le pied sur la politique d'austérité qu'il mène depuis maintenant plus de cinq ans. Le ministre des finances, George Osborne, a toutefois confirmé que l'objectif reste la réduction

des dépenses de l'Etat à 36% du PIB, contre 45% en 2010. Le déficit public, qui s'élevait à 5,1% en 2014, doit passer à 3,9% cette année. Encore une fois, ce sont les dépenses sociales qui en feront les frais, car elles seront amputées de 12 milliards de livres.

Il n'y a donc pas de véritable assouplissement de la politique d'austérité. Celle-ci ne pourra se produire qu'en présence d'une réelle reprise économique, facteur sur lequel les autorités britanniques misent beaucoup mais qui n'est toujours pas au rendez-vous. ■

### Is the UK softening its austerity policy?

On Wednesday 25 November, the British government decided to withdraw its proposal to cut tax credits in favour of low income households, a measure that it had announced in July. If the initiative was implemented, more than 3 million families would have lost an average 1,100 pounds of annual allowances. This could be interpreted as a sign that the conservative government led by David Cameron is willing to ease the austerity policy it has been applying to the country for the last five years. However, George Osborne, the Chancellor of the Exchequer, confirmed

that the goal remains the same: a decrease in state expenditures from 45% of GDP in 2010, to 36%. Similarly, public deficit should be reduced from 5,1% in 2014 to 3,9% this year. Once again, social expenses will pay the price of budgetary cuts, since they will be slashed by 12 million pounds. Therefore, there is no real softening of the austerity policy that will only be possible with a substantial economic recovery. The British authorities rely on an optimistic view, but the recovery is not there yet. ■



## Transposition de la directive Solvabilité II : les mauvais élèves

La Commission européenne a enjoint, jeudi 19 novembre, cinq Etats membres de l'Union européenne de transposer les directives « Solvabilité II » (2009/138/CE) et « Omnibus II » (2014/51/UE). A ce titre, un avis motivé a été envoyé à la Bulgarie, la Grèce, la Slovénie, la Suède et au Luxembourg qui n'ont toujours pas intégré ces dispositions dans leur législation nationale, alors que la date limite était le 31 mars 2015. Les destinataires de l'avis disposent désormais de deux mois pour s'y conformer, faute de quoi la Commission pourrait décider de saisir la Cour de justice de l'Union européenne. ■

### Implementation of the Solvency II Directive: the latecomers

On Thursday 19 November, the European Commission ordered five Member States of the European Union to transpose the Solvency II Directive (2009/138/EC) and the Omnibus II Directives (2014/51/EU). In this regard, a reasoned opinion has been sent to Bulgaria, Greece, Slovenia, Sweden and Luxembourg which still have not transpose those Directives into their national legislation, when the deadline for implementation was 31 March 2015. They now have two months to transpose otherwise the Commission may decide to refer these Member States to the Court of Justice of the EU. ■

### L'OMS s'implique dans la santé des réfugiés et des migrants

Les 23 et 24 novembre derniers, le Bureau régional Europe de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a réuni à Rome des ministres et des hauts représentants des Etats membres de l'UE pour examiner les nombreux défis de santé publique posés par l'afflux important de réfugiés et de migrants ces derniers mois. Le principal objectif de cette réunion était de parvenir à une compréhension commune de la santé des réfugiés et des migrants, afin d'aider aux mieux les Etats membres à relever ces défis. Cette manifestation fera l'objet d'un rapport et d'un document final qui seront publiés et utilisés à la préparation de documents politiques régionaux sur la santé de cette population. ■

### WHO gets involved in refugee and migrant health

On 23 and 24 November the Regional Office for Europe of the World Health Organization (WHO) organized a high-level conference in Rome with ministers and senior representatives of EU Member States to discuss the numerous public health challenges posed by large-scale movements of refugees and migrants in the last few months. The main objective of this meeting was to move towards a shared understanding of refugee and migrant health, in order to help Member States to respond to these challenges. This event will be the subject of a report and an outcome document which will be published and used to prepare regional policy documents on refugee and migrant health. ■

### L'OCDE préconise le report de l'âge de départ en retraite en France



L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) a publié le 1er décembre 2015, la 6<sup>ème</sup> édition du « Panorama des pensions ». Compte tenu des circonstances démographiques, économiques et sociales, l'organisation estime que « retarder l'âge effectif de départ en retraite et passer à un système universel sont les priorités de l'action publique ».

L'OCDE convient que les différentes formes des retraites engagées en France ont permis de redresser « la viabilité financière du système tout en améliorant la situation de certains groupes de population », mais la France doit poursuivre ses efforts. Le seul pays à posséder deux niveaux de régimes obligatoires par répartition (régime général et Agirc-Arrco), la France doit prendre des mesures pour limiter les dépenses publiques en matière de retraites, qui atteignent 13,8% PIB selon les derniers chiffres.

**Causes.** Plusieurs raisons sont avancées par l'OCDE. Tout d'abord, selon elle, les prévisions économiques du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) sont trop optimistes avec des hypothèses fondées sur des taux de chômage situés entre 4 et 7%. Par ailleurs, la France est le pays de l'OCDE où les pensionnaires ont la plus longue période de retraite (27,2 ans contre 22,3 en moyenne dans les autres). Enfin, l'âge effectif de sortie du marché du travail et l'âge légal de départ

en retraite sont parmi les plus bas des 34 pays étudiés.

Cependant, l'OCDE salue quelques instruments français qui amortissent notamment l'impact des interruptions de carrière sur le montant des pensions : prise en compte des périodes de chômage, méthode de calcul du salaire de référence, le minimum contributif, l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), etc.

**Recommandations.** Estimant que le taux de remplacement a déjà été baissé de manière importante, l'OCDE préconise un recul de l'âge minimum de départ en retraite, sans toutefois indiquer de bornes. Parallèlement à cette mesure, elle conseille à la France d'instaurer un régime universel de retraite, estimant que « le dualisme du deuxième pilier [Agirc-Arrco] engendre des coûts administratifs et une certaine confusion » au niveau des droits et des prestations. ■



## TTIP : les partenaires sociaux demandent à être impliqués davantage

Le Comité économique et social européen (CESE) a organisé une conférence de haut niveau, le 17 novembre dernier, réunissant les principaux acteurs institutionnels et les partenaires sociaux concernés par l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Les participants n'ont pas remis en cause l'accord en tant que tel, mais ont plaidé pour une transparence accrue, une meilleure implication des partenaires sociaux et une communication détaillée des effets, tant négatifs que positifs, du futur accord de libre-échange.

Le président du CESE, Georges Dassis, a souligné qu'il est « essentiel d'associer les partenaires sociaux pendant la négociation et la mise en œuvre du futur accord », en ajoutant que le TTIP devra « stimuler la création d'emplois tout en préservant les droits des travailleurs, la protection sociale et le dialogue social ». Le 2 décembre, après onze mois de négociations avec la Commission, le Parlement européen a obtenu que tous ses membres puissent avoir accès à toutes les catégories de documents confidentiels liés aux négociations du traité. ■

### TRANSATLANTIC TRADE AND INVESTMENT PARTNERSHIP

## Social partners want to be more involved in the TTIP negotiations

On 17 November, the European Economic and Social Committee (EESC) organised a high-level conference that gathered the main institutional players and social partners concerned by the free trade agreement between the United States and the European Union. The participants did not question the agreement as such, but they called for more transparency, a greater involvement of social partners as well as a better communication of the effects, both negative and positive, that the agreement will have. EESC president

Georges Dassis emphasized that “it is necessary to involve social partners during the negotiation and the implementation of the future agreement”, adding that the TTIP will have to “stimulate employment creation while maintaining worker’s rights, social protection and social dialogue”. On 2 December, after eleven months of talks with the European Commission, the European Parliament obtained the right for all its members to access all confidential document categories linked to the treaty negotiations. ■



## Plateforme européenne contre le travail non déclaré : accord en vue

Le 20 novembre dernier, l'accord provisoire trouvé entre la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen et la Commission européenne, a été validé par les représentants permanents de l'UE (Coreper).

Pour rappel, cette plateforme, dont les 28 pays de l'UE seront obligatoirement membres, vise à réunir en son sein divers organismes nationaux chargés de l'application de la législation.

Selon l'accord provisoire, le Conseil a obtenu que cette plateforme soit dépourvue de tout pouvoir opérationnel et ne se limite donc qu'à « encourager » la coopération entre les Etats membres par le biais notamment d'échanges de bonnes pratiques et de développement d'analyses. Quant au Parlement, il a réussi à conserver la même base juridique que celle proposée par la Commission, à inclure la participation de partenaires sociaux (quatre représentants permanents et 14 observateurs) et enfin que chacun des Etats membres ne nomme qu'un seul représentant et son suppléant.

Le texte final devrait être adopté en plénière au premier trimestre 2016. ■

## Vers la création d'un Institut européen des Roms

L'inclusion des Roms est une des priorités du Conseil de l'Europe (CoE), l'organisation internationale basée à Strasbourg et composée de 47 Etats membres (dont la Turquie et la Russie), qui a pour but la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit. En 2010, a été créé un Comité ad hoc d'experts sur les questions des Roms (CAHROM), dont font partie 41 des 47 Etats membres du CoE, ainsi que des organisations internationales et des ONG. Le CAHROM organise des visites d'études, rédige des rapports et en général contribue à la prise en compte de la question des Roms par le Comité des ministres du CoE. Un des résultats les plus récents est la décision de créer un Institut européen des Roms, qui sera dirigé par des Roms et bénéficiera du soutien financier du CoE et des Open Society Foundations. Comme l'a expliqué le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, « L'Institut européen des arts et de la culture roms œuvrera à une meilleure compréhension de la culture des Roms et s'attaquera aux stéréotypes néfastes. » ■

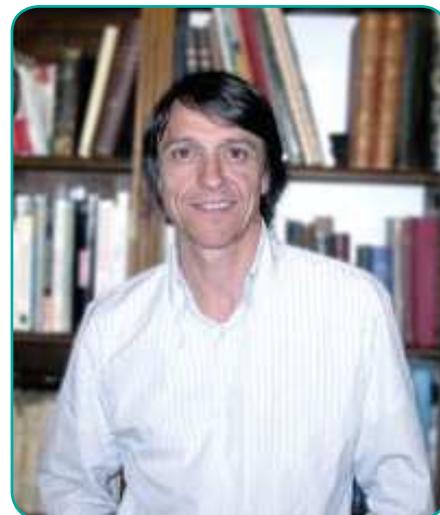
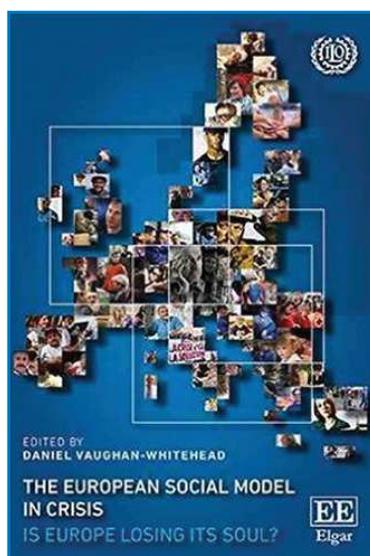
Thorbjørn Jagland



## Le modèle social européen en crise

L'Europe est-elle en train de perdre son âme ? Les réformes et les politiques d'austérité de ces dernières années, résultant d'une quête de solutions pour sortir de la crise économique, risquent de miner le modèle social européen sur lequel se fonde la construction d'une Europe unie. C'est la thèse de fond d'un ouvrage collectif, dirigé par un compagnon de longue date de l'Ipse, Daniel Vaughan-Whitehead, de l'Organisation Internationale du Travail. En effet, « The European Social model in crisis » (titre original en anglais), examine les développements des politiques sociales dans chacun des Etats membres de l'Union européenne, dressant un tableau assez noir. Alors que pendant des décennies l'Europe a été un modèle quant à son système social, une série de réformes dans des secteurs clés (travail, retraite, services publics) ont poussé les auteurs de cet ouvrage à se demander si l'Europe ne serait pas en train de renoncer à son héritage.

Bien que relevant de la compétence des



Daniel Vaughan-Whitehead

Responsable de la politique des salaires au Bureau International du Travail

Etats membres, la protection sociale est l'un des piliers du modèle social européen et est mentionnée à plusieurs reprises dans les traités. De ce fait, la protection sociale est bien un « acquis » communautaire, sans pour autant remettre en question le principe de subsidiarité qui fait que chaque Etat membre est libre de décider de l'organisation de son système de protection sociale. La crise économique, qui a débuté en 2008, a eu pour résultat d'accélérer des réformes qui avaient été entamées bien avant. De manière générale, ces réformes concernent l'augmentation de l'âge de départ à la retraite et le passage d'un système de protection sociale universel à un système plus ciblé. Les objectifs qui ont justifié ces politiques, à savoir la relance de la croissance et la création d'emplois surtout pour les jeunes, n'ont pas encore été atteints. En revanche, on assiste à une hausse dramatique des inégalités et du taux de pauvreté, même au sein la classe moyenne. Il est donc nécessaire que les gouvernements et les institutions européennes, en premier lieu la Commission, lancent des signaux politiques forts et mettent en place des actions afin de sauvegarder notre modèle social. ■



## COP21 : un accord véritablement contraignant ?

Les 195 Etats de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont adopté, samedi 12 décembre 2015, l'accord de Paris sur le climat. Laurent Fabius, Ministre des affaires étrangères et président de la COP21, a salué la signature de cet accord universel et contraignant qualifié d'historique par certains. L'Union européenne, qui a œuvré au relèvement du niveau des ambitions, a également fait part de sa « grande satisfaction » face au résultat obtenu.

Mais l'accord de Paris, appelé à entrer en vigueur en 2020, est-il réellement contraignant ? S'il s'agit effectivement d'un traité, c'est-à-dire de l'acte juridique le plus engageant pour un Etat en droit international, et qu'il existe effectivement plus d'obligations juridiques de résultats (mentionnées dans le texte par « shall » [doit]) que de moyens (« should » [devrait]), l'accord ne prévoit cependant aucune sanction en cas de

violation du texte, contrairement au protocole de Kyoto actuellement en vigueur. Par exemple, les contributions nationales (INDC) livrées par les pays (leurs engagements précis de réduction d'émission de gaz à effet de serre) étant volontaire dans leur ambition, n'ont pas de valeur contraignante. La seule obligation à la charge des Etats est d'en établir une, de la mettre en œuvre et de la réviser à la hausse tous les cinq ans. Parallèlement, le texte prévoit un mécanisme de transparence consistant à une vérification publique des informations fournies par les pays en termes de réduction de leurs émissions par un comité d'experts internationaux.

La sanction se résume donc désormais à l'application de la règle du « name and shame » (montrer du doigt) qui remettrait en cause la réputation des pays vis-à-vis de leurs pairs et de leur opinion publique et les encouragerait ainsi à respecter leurs promesses. ■

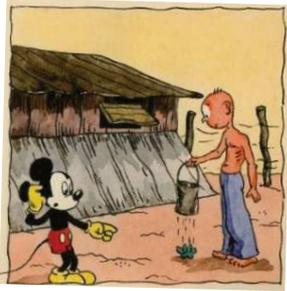


### Jean-Marie Pelt : le social et l'humain en un même cœur

Président de l'Institut européen d'écologie, professeur de biologie végétale et de pharmacologie à Metz, Jean-Marie Pelt est parti rejoindre, ce 23 décembre, cet humus qui autorise la vie de demain. Très grand auteur d'ouvrages remarquables, fort documentés et aux iconographies confinant érudition et merveilleux, homme de radio publique aux éditoriaux si attendus par ceux qui donnent sens à la vie, il fut un élu démocrate-chrétien proche d'un des fondateurs de l'Europe, Robert Schuman. Puis il se rapprocha des militants écologistes en alliant sa spiritualité et son engagement social au service de Dame Nature, notre mère nourricière, dont notre ingratitude pourrait être notre condamnation, surtout si la Cop21 connaissait que des convulsions diplomatiques.

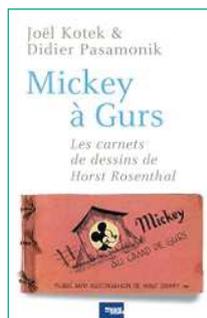
Citons cet illustre disparu, digne des plus grands de l'époque des Lumières : « Notre société humaine, livrée à un esprit de compétition exacerbé, où des tueurs de la guerre économique sont venus renforcer les rangs des guerriers pour le « toujours plus », est promise aux mêmes cataclysmes, financiers ou nucléaires, si elle n'entend pas cette leçon de la nature qui fait de l'égoïsme la maladie mortelle des plus forts de la solidarité la force indéfectible des faibles ». ■

## Des bandes dessinées pour ne pas oublier



Interné au camp de Gurs dans les Pyrénées-Atlantiques en octobre 1940, Horst Rosenthal dessine trois carnets de croquis, publiés pour la première fois dans ce livre, qui racontent la vie monotone et cruelle au sein du camp. Le ton est ironique et quelque-peu naïf et l'héro de l'un des trois carnets est Mickey, la fameuse souris née sous les traits de crayon de Walt Disney. A travers ces illustrations, l'absurdité et l'inhumanité de l'enfermement concentrationnaire apparaissent encore plus évidentes du fait de l'innocence avec laquelle elles sont abordées. Il ne s'agit pas toutefois d'un livre destiné aux seuls enfants. Le choix de raconter la Shoah à travers des bandes dessinées apparente cet œuvre à celle d'Art Spiegelman, l'auteur de *Maus*, primé par le Prix Pulitzer en 1992. Dans son œuvre, Spiegelman raconte l'histoire de sa famille pendant l'holocauste en créant un univers animalier : les Juifs sont représentés par des souris, les nazis par des chats, les Polonais par des cochons etc. ■

Joël Kotek & Didier Pasamonik, *Mickey à Gurs, Les carnets de dessins de Horst Rosenthal*, éd. Calmann-Lévy, 2014.



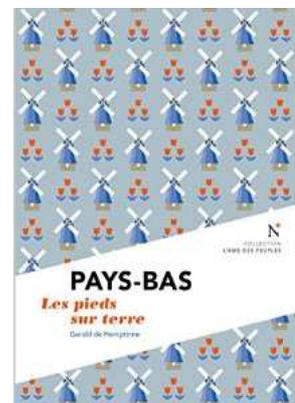
## Quel est le vrai visage des néerlandais ?

*Un peuple d'euroceptiques prêt à suivre les chantres de la mouvance identitaire ou les membres fondateurs d'une « union toujours plus étroite » entre peuples européens ? Une société tolérante, égalitaire et solidaire ou cloisonnée en réseaux et avec un modèle économique très libéral ? La lecture de « Pays-Bas, les pieds sur terre » nous fait découvrir toute la complexité de ce pays et nous prépare à la 42e Rencontre de l'Ipse, qui se tiendra à Amsterdam en juin 2016.*

Les Pays-Bas, un des plus petits pays de l'Union européenne, apparaissent comme étant un pays riche en contradictions pour l'observateur qui souhaite aller au-delà des clichés. Tout au long de son histoire, le monde a été l'horizon d'action de ce pays de quelques 17 millions d'habitants. Cette ouverture internationale est aussi le fruit de sa géographie, le poussant à conquérir la mer, à la fois en lui arrachant des terres et en la sillonnant avec ses navires. Par ailleurs, ce rapport à la mer et la relation très étroite avec le pays qui a longtemps régné sur les mers, le Royaume-Uni, nous permet d'établir un parallèle avec le Portugal. Or, si ce dernier est résolument pro-européen, on a pu douter de l'engagement européen des néerlandais, notamment suite au référendum sur le traité constitutionnel de 2005. Toutefois, son désenchantement vis-à-vis de l'Europe s'apparente plus au refus anglais de la bureaucratie bruxelloise - considérée comme un joug insupportable pour le pays - qu'à la dénonciation française d'une Europe trop libérale. Il est cependant nécessaire de nuancer cet euro-scepticisme, puisque lors des dernières élections européennes en 2014, environ trois quarts des électeurs ont voté pour des partis pro-européens. Les partis nationalistes, notamment le Parti pour la liberté de Geert Wilders, ne représenteraient donc que l'expression d'un vote contestataire, assez minoritaire et tout

à fait comparable à d'autres pays européens.

D'autres aspects apparemment contradictoires peuvent frapper l'observateur. Dans un pays où l'on pèse attentivement la manière de dépenser son argent et souvent attiré par une certaine vision anglo-saxonne d'Etat minimaliste, le système social est très à la pointe. De même, cette société reconnue pour son ouverture et son égalitarisme semble cacher en réalité des formes de communautarisme très marquées, incarnées notamment par les réseaux et les associations. Ainsi, l'ascenseur social, qui pourtant fonctionne mieux que dans d'autres sociétés, peut être réservé aux membres de certaines « fraternités » ou associations. ■

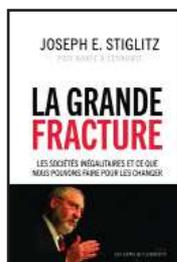


Gerald de Hemptinne, *Pays-Bas, Les pieds sur terre*, éd. Nevicata, coll. « L'âme des peuples », 2015.



**La France ne sera plus jamais une grande puissance ? Tant mieux !**  
Guillaume Duval  
*La Découverte, 2015*

Le passé, surtout lorsqu'il est glorieux, peut être une cage dorée de laquelle il est difficile de sortir. Guillaume Duval nous invite à regarder la réalité en face et à prendre conscience aussi bien des difficultés que des atouts de la France pour nous libérer d'un certain sentiment de déclin et nous pousser à donner forme à l'avenir. La France, constate-t-il, a certainement des défaillances, mais aussi des points de force. L'un d'entre eux est son système de protection sociale très développé. Ce système, à travers l'assurance maladie, le système de retraites, les allocations chômage etc., est un atout non seulement pour chaque travailleur mais pour l'économie dans son ensemble. En effet, il permet aux salariés de se concentrer sur leur travail sans trop se soucier des moyens de survivre au chômage, de faire face à l'incapacité des parents, à la maladie. Porter atteinte à la protection sociale serait donc non seulement un comportement « antisocial » mais aussi « antiéconomique ».



**La grande fracture**  
Joseph Stiglitz  
*Les Liens Qui Libèrent, 2015*

Dans son dernier ouvrage, le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz

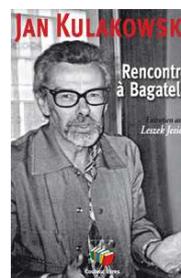
montre comment les inégalités aux Etats-Unis et dans le monde en général, se sont aggravées au cours de ces vingt dernières années. Dans le livre, on retrouve une phrase du milliardaire américain Warren Buffet également citée par Pierre Defraigne lors de la 41e Rencontre de Lisbonne : « Une guerre des classes a eu lieu dans les vingt dernières années, et c'est ma classe qui a gagné ». Or, les sociétés très inégalitaires ne sont pas efficaces, ni stables ou durables. Elles sont affectées par des problèmes liés à la consommation, qui se réduit, ainsi qu'à l'équité, car le sentiment d'injustice influence négativement la qualité du travail. En se référant aux Etats-Unis, Stiglitz peint un tableau assez surprenant pour ceux qui croient au mythe du « rêve américain » : de l'autre côté de l'Atlantique « les chances qu'une personne venue d'en bas arrive au sommet ou même au milieu sont plus faibles qu'en Europe ». Il propose donc des mesures pour corriger les perversions du capitalisme du XXIe siècle et sortir du marasme économique actuel.



**Social policy in the European Union: state of play 2015**  
Edited by David Natali and Bart Vanhercke  
*Ose – ETUI, 2015*

L'Observatoire social européen et l'Institut syndical européen (ETUI) publient la 16ème édition du « bilan social de l'Union européenne », dans lequel sont analysées les politiques mises en place dans les domaines de l'emploi et des politiques sociales au cours de l'année précédente. Pour l'année 2014, les auteurs ont décidé de ne pas se limiter à l'analyse des politiques sociales et se sont également intéressés à l'évolution de l'UE dans son ensemble, notamment

au niveau institutionnel. En effet, les élections européennes et le renouvellement de la Commission européenne ont dominé l'actualité politique de Bruxelles, ce qui explique peut-être que peu d'avancées en matière de politiques sociales ont été effectivement réalisées. En conclusion, si d'un côté en 2014 l'accent a été enfin remis sur la croissance, de l'autre les initiatives des responsables européens tardent à se concrétiser et elles pourraient être « too little too late » (« trop peu, trop tard »).



**Rencontre à Bagatela**  
Jan Kulakowski, entretien avec Leszek Jesien  
*Couleurs livres, 2015*

Jan Kulakowski (1930 – 2011) est l'une de ces personnalités polonaises qui ont marqué l'histoire de l'intégration de son pays au sein de l'Europe, à l'instar de Bronislaw Geremek. Syndicaliste et secrétaire général d'abord de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), puis de la Confédération Mondiale des Travailleurs (CMT), il a ensuite été le premier ambassadeur de la Pologne post-communiste à Bruxelles. Son engagement européen s'est réalisé notamment lorsqu'il a été nommé secrétaire d'Etat chargé des négociations d'adhésion avec l'UE. Une fois son travail accompli, avec l'adhésion de la Pologne en 2004, il devient député européen. Ce livre recueille des conversations sur son enfance, ses batailles en tant que syndicaliste et son engagement européen. Un témoignage de grande actualité et porteur de messages forts sur les valeurs européennes, le rôle de la religion et des syndicats, notamment à l'aune du nouveau gouvernement conservateur et eurosceptique polonais.



*“ Le  
chemin  
s’aplanit  
pour  
la cause  
la plus juste. ”*

- CLAUDIEN -

*Bonne année 2016 de solidarité et de vivre ensemble*